

Le Monde

ÉCONOMIE · GRAND PARIS



Le stationnement payant pour les deux-roues entre en vigueur aujourd'hui à Paris, et bousculera les habitudes

A partir du 1er septembre, les conducteurs de scooters et motos thermiques doivent payer pour se garer dans la capitale.

Par Sophie Fay

Publié hier à 17h00, mis à jour à 07h08 · 🕒 Lecture 4 min.



La Fédération française des motards en colère (FFMC) a fait le calcul : venir tous les jours travailler à Paris en deux-roues à essence peut coûter entre 2 230 et 3 200 euros par an. LIONEL BONAVENTURE / AFP

La mesure a été tant de fois repoussée que les dizaines de milliers de Parisiens qui roulent à moto ou scooter semblaient l'avoir occultée. Mais ce 1^{er} septembre, elle entre bien en vigueur : le stationnement devient payant pour ces véhicules que beaucoup ont choisis justement pour échapper à la fois au parcmètre et aux embouteillages, les deux-roues à moteur thermique.

Le 1^{er} septembre, il en coûtera 3 euros de l'heure dans les onze premiers arrondissements et 2 euros du 12^e au 20^e, la facture pouvant grimper à 37,50 euros pour six heures, le prix de l'amende. C'est deux fois moins que pour une voiture, mais beaucoup plus que dans les villes pionnières et voisines de Paris, Vincennes ou Charenton. Et un choc pour beaucoup.

La Fédération française des motards en colère (FFMC) a fait le calcul : venir tous les jours travailler dans la capitale en deux-roues à essence peut coûter entre 2 230 et 3 200 euros par an. La CPME Ile-de-France alerte sur le surcoût pour les PME et leurs salariés et sur les demandes de télétravail « *forcé* » à prévoir. Les habitants de la capitale et des environs se précipitent sur les vélos et les scooters électriques, pour lesquels le stationnement reste gratuit (même s'il faudra prendre un ticket).

« Marche forcée »

Rue de Turbigo, dans le centre de Paris, la boutique Go2roues ne désemplit pas. L'adresse a fait le buzz : il y a des scooters électriques en stock. « *Les ventes augmentent depuis janvier : on est passé de 120 scooters par mois, à 200 avant l'été et plus de 300 en août et septembre : on en vend un toutes les heures* », se félicite Vincent Lafarge, le fondateur, qui a anticipé en achetant un stock de 750 véhicules en juin. Même constat chez Super Soco, qui propose une très large gamme de deux-roues électriques.

Lire aussi |  [Bruit, pollution, abandon... à l'entrée de Paris, la lente agonie de l'échangeur de Bagnole](#)

La suite est réservée aux abonnés.

✔ Accédez à tous les contenus du Monde en illimité.

✔ Soutenez le journalisme d'investigation et une rédaction indépendante.

✔ Consultez le journal numérique et ses suppléments, chaque jour avant 13h.

[S'abonner pour lire la suite](#)

Déjà abonné ? [Se connecter](#)